



INFORMATION AUX HABITANTS

Dans le cadre de la réalisation de la première tranche des travaux d'aménagement des espaces publics du centre du village, l'entreprise BEL et MORAND devra réaliser la réfection de la couche de roulement au chef-lieu, sur le tronçon route du Col du Feu/route de Maugny/route du Lyaud.

Afin de pouvoir exécuter au mieux ces travaux, **la circulation des véhicules sera interdite au chef-lieu du lundi 19/10 au mercredi 27/10/2020, inclus de 8h à 16h, sauf week-end et urgences.**

De 16h jusqu'au lendemain matin 8h, la circulation sera réglée par alternat, par feux tricolores.

Une partie de la route de Sous le Crêt sera réouverte à la circulation, afin de pouvoir accéder au parking situé au-dessous de l'église.

Pour les habitants du chef-lieu, vous aurez la possibilité de déposer vos sacs d'ordures ménagères dans des containers qui seront installés au stade municipal, par Thonon Agglomération.

Merci beaucoup pour votre compréhension.

Le Maire

Catherine MARTINERIE

